

CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME

43ème SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

Déclaration du Bénin lors de l’Examen du Mali

 Genève, 02 mai 2023

**Monsieur le Président,**

Le Bénin remercie le Mali pour la présentation de son rapport national et le félicite pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations issues du précédent cycle, malgré le contexte de crise multidimensionnelle auquel le pays est confronté depuis 2012.

Le Bénin salue en particulier l’accréditation de la Commission nationale des droits de l’homme du Mali (CNDH) au « statut A » de la GANHRI en mars 2022.

Dans un esprit constructif, le Bénin encourage les autorités maliennes à mettre en œuvre les recommandations ci-après :

1. veiller au respect du calendrier de la transition en vue du rétablissement de l’ordre constitutionnel ;
2. ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort  ;
3. prendre les mesures appropriées pour prévenir et réprimer, le cas échéant, les actes de violence à l’égard des femmes, en particulier les violences sexuelles, dans le contexte de la lutte anti-terroriste.

Le Bénin souhaite enfin à la délégation malienne un examen couronné de succès.

Je vous remercie.